

A.I.R.E.

Association pour l'Instauration d'un Revenu d'Existence

affiliée au **Basic Income European Network**

Siège social : c/o Futuribles International – 55 rue de Varenne – 75007 Paris

Secrétariat : AIRE – 33 avenue des Fauvettes – 91440 Bures-sur-Yvette

LETTRE DE LIAISON N° 39

Hiver 2004

SOMMAIRE

- ❑ **Le président du Brésil signe un projet de loi sur le revenu de citoyenneté** 2
Jacques Berthillier
- ❑ **Le revenu de base dans le programme du nouveau gouvernement de catalogue** 3
- ❑ **Pourquoi un revenu d'existence ?** 3
Monique Durin-Marchal
- ❑ **Rendre le monde moins injuste** 13
Alain Caillé
- ❑ **Vie de l'association** 16
- ❑ **Calendrier** 16
- ❑ **Cotisations** 16

*Pensez à renouveler votre abonnement à la lettre de liaison : 30 €/an (4 numéros)
par chèque à l'ordre de A.I.R.E.
L'abonnement est gratuit pour les membres de l'association à jour de leur cotisation.*

Adresse e-mail : contact.aire@wanadoo.fr

Le président du Brésil signe un projet de loi sur le revenu de citoyenneté

C'est au palais présidentiel, en présence du sénateur Suplicy et de nombreuses personnalités que le président Lula vient de signer ce projet de loi. Dans son allocution il présenta le sénateur Suplicy, qui s'est battu toute sa vie pour ce projet, comme un Don Quichotte du revenu minimum. Tout en soulignant l'importance de l'événement il précisa que ce revenu, introduit progressivement, n'apportera pas de solution magique aux problèmes du Brésil.

Une première démarche dans cette voie fut l'adoption unanime par le Sénat en 1991 de la proposition de loi du sénateur sur un revenu minimum, mais qui ne fut pas votée par la chambre des députés. En décembre 2002, moyennant deux amendements, sa proposition fut adoptée par le Sénat et, en septembre et novembre 2003, par des commissions de la Chambre des députés. Le Président avait jusqu'à janvier 2004 pour y opposer son veto ou l'accepter ; c'est ce dernier choix qu'il vient de faire.

Dans sa formulation initiale la proposition du sénateur prévoyait l'adoption par un référendum national en 2004 d'un revenu de base ou de citoyenneté alloué dès 2005 à chaque citoyen et aux étrangers résidant depuis 5 ans ou plus. D'une valeur égale pour tous et payable mensuellement il devait être suffisant pour couvrir les dépenses minimales de nourriture, de logement, d'éducation et de santé, dans la mesure des possibilités de développement du pays et de ses ressources budgétaires. Deux amendements essentiels furent alors introduits par le Sénat : le premier portant sur la suppression du référendum, l'adoption de la loi ne faisant aucun doute, le second stipulant que le revenu de citoyenneté serait réalisé par étapes, à la discrétion du gouvernement, en donnant la priorité aux membres les plus démunis de la population. C'est grâce à ces deux amendements que le président Lula accepta de signer la proposition du sénateur.

Il faudra du temps au Brésil pour évaluer les ressources disponibles et le montant du revenu à verser, mais la loi fera réaliser des progrès dans les programmes d'assistance et dans les modalités d'impositions des revenus, d'autant que le gouvernement fédéral, dans une démarche financièrement responsable, est qualifié pour fixer le nombre des étapes nécessaires à l'obtention d'un revenu de base au taux plein. Cette perspective à long terme permettra de faire face aux objections qui ne manqueront pas d'arriver, comme la nécessité d'apprécier les ressources avant d'accorder les prestations sociales, car plus de 50% de la population travaille dans un secteur non officiel. A défaut de déclarations de revenus fiables on risque de créer de l'arbitraire et de provoquer des ressentiments dans le choix des bénéficiaires. Dès lors, comment déterminer les plus nécessiteux puisque les revenus sont difficiles à apprécier ? Il faudra recourir à des indicateurs de ressource tels que le nombre d'ampoules par habitation, la qualité du mobilier, l'aspect des enfants.

Pour apprécier dans quelle mesure la nouvelle loi pourrait influencer le développement des programmes sociaux le sénateur a rencontré en janvier plusieurs ministres assistés de leurs conseils. On lui témoigna beaucoup de sympathie mais il n'eut pas une vision claire sur la façon d'atteindre son objectif ni sur le temps pour y parvenir, compte tenu de nombreuses autres priorités. Néanmoins, la signature de la proposition de loi du sénateur Duplicy est un important et vraiment incroyable moment dans l'histoire du revenu de base. Elle donnera espoir et force à travers le monde à ceux qui voient le revenu de base comme une pièce centrale d'un futur souhaitable pour nos sociétés.

Jacques Berthillier

(à partir d'une information du BIEN)

Le revenu de base dans le programme du nouveau gouvernement de catalogne

A la suite des élections de novembre un gouvernement de coalition de gauche vient de se former en Catalogne. C'est la première fois depuis que fut accordée à cette province une plus grande autonomie. Au point 5,5 du programme du nouveau gouverne-

ment est inscrit la rédefinition du revenu minimum d'insertion (actuellement bâti sur le modèle du RMI français), pour qu'il devienne un revenu de base de citoyenneté après étude de différentes propositions pour son introduction progressive.

Pourquoi un revenu d'existence?

Nous reproduisons ci-dessous l'intégralité d'une conférence de Monique Durand-Marchal, membre du Parti Vivant, prononcée en avril 2002. La conférencière expose avec brio l'absurdité de la situation présente dont on ne pourra sortir sans la mise en œuvre d'un Revenu d'existence. En plusieurs passages elle reprend les arguments de Yoland Bresson, à l'exception, toutefois, du recours à une création monétaire directe pour le financement des premières années, proposition propre à l'Aire. En revanche, les avantages de l'instauration concomitante au RE d'une taxe sur la consommation, la deuxième proposition du parti Vivant, sont bien explicités. Ce texte fort complet et bien argumenté mérite l'attention du lecteur.

Introduire et justifier le revenu de base, appelé aussi revenu d'existence, tel est l'objectif de mon exposé qui s'intéressera à l'être humain dans sa dimension universelle.

Mais bien entendu, les problèmes pratiques entraînés par sa réalisation ne seront abordés que dans le cadre de nos pays industrialisés et encore, de façon très sommaire.

Une fois constaté que la société fonctionne sur un mode de plus en plus dual, et donc de plus en plus injuste, il faudra en rechercher les causes à la fois dans les fondements moraux et religieux et dans le système économique.

Ceci fait, ces fondements seront remis en question pour aboutir à l'évidence qu'il est tout à fait possible de dissocier le travail, moyen de production, du revenu, moyen de consommation.

Le revenu de base surgit alors tout naturellement comme solution. Il ne reste plus qu'à en fixer les modalités et le mode de financement. Un très court historique montrera que cette idée a deux siècles et que sa propagation est exponentielle, au point d'être en voie d'instauration en 2005 au Brésil.

I-Analyse de la situation

Le désir de justice et de liberté est puissant au cœur de tout être humain. K.G. DURCKHEIM dit que c'est de l'injustice et surtout devant son impuissance, que naît le désespoir le plus profond

qu'un homme puisse expérimenter. L'on peut en dire autant de la privation de liberté qui, collective, se mue souvent en révolte violente.

Il nous faut bien constater que cette double privation est le lot des 2/3 de l'humanité, de ces 2/3 qui vivent sous le seuil de pauvreté car la liberté et la justice ne sont pas des concepts abstraits, mais pour la très grande majorité, ce sont des réalités concrètes qui concernent aussi – et de plus en plus – d'individus dans nos pays développés.

1- Société duale et son fondement moral et religieux.

Chez nous aussi, liberté et justice sont bafouées. Nous vivons dans une société de contrainte où les «privilegiés» sont souvent esclaves du travail, (soit par la pression du rendement, soit par l'ennui ou la dureté du travail) et les autres sont prisonniers du chômage parce qu'il interdit toute activité complémentaire, par des réglementations humiliantes (exemple des cohabitants.)

Du côté de la justice, ce n'est pas mieux :

a) certains, par un effet boule de neige, s'enrichissent grâce à l'intérêt de leurs capitaux,

b) d'autres, en sens inverse plongent dans l'endettement, poussés par la publicité : deux cercles vicieux qui tournent sur des orbites différentes sans presque jamais se rencontrer. Il y a heureusement un entre-deux!

Cette dualité est nuisible à la prospérité générale.

On peut très bien le comprendre en prenant l'exemple chiffré suivant :

Lorsqu'une masse monétaire de 150 000 euros (~6.000 000 BEF) est répartie entre 1000 personnes, chaque personne obtient un pouvoir d'achat de 1500 euros (~ 60 000 BEF) qui vont facilement se transformer en une consommation effective.

Si cette masse monétaire est répartie sur 100 personnes, chacune de ces personnes aura un pouvoir d'achat de 15 000 euros (~ 600 000 BEF) qui ne se transformeront pas complètement en une consommation et de plus, 900 citoyens seront exclus du marché.

Si par ailleurs, la répartition s'effectue sur 10 personnes, leur pouvoir d'achat individuel sera de 150 000 euros (6 000 000 BEF) qui sera, à l'évidence, encore moins transformé en une consommation.

A la lumière de cet exemple, on constate donc que globalement parlant, la société perd en «circulation monétaire et en consommation «au fur et à mesure que la richesse se concentre en peu de mains.

Or le concept de l'accumulation de richesses est justifié, encore aujourd'hui, à partir de concepts moraux et religieux qui excusent tout y compris l'injustice.

a) concepts moraux :

La richesse vient du travail, du labeur intelligent, elle est donc juste. Comme il est juste aussi d'hériter du travail des parents. On reviendra sur cette notion d'héritage.

b) concepts religieux

- La Bible est appelée en renfort car elle présente des personnages dont la richesse visible témoigne de la grâce qu'ils ont trouvée aux yeux de Dieu. Il n'y a qu'un pas à faire pour en tirer la conclusion que la pauvreté est un signe de leur disgrâce, donc de leur faute, et dispense par conséquent de compassion.

-Le bouddhisme parle du karma pour expliquer la misère actuelle, mais là, je ne m'aventure pas.

Sur ces justifications de plus en plus discutées de la richesse, s'enracine sans problème, du moins moral, la volonté de toujours plus de richesse.

Derrière ce «toujours plus», qui n'a plus rien à voir avec les nécessités de la vie ni même avec les désirs de superflu – se cache et se cache bien – la volonté de pouvoir, de domination de certains sur les autres.

Si la richesse et la pauvreté n'étaient qu'une affaire de déséquilibre, il aurait été corrigé depuis longtemps. Le «pouvoir» - pas l'autorité nécessaire – ne se lâche pas facilement. Il est évidemment moins facile à justifier de nos jours. Alors on fait appel à la supériorité intellectuelle, culturelle ou raciale, ou encore aux lois économiques supposées éternelles, absolues et basées sur ce postulat – faux – selon lequel l'intérêt égoïste de chacun mène naturellement, comme par miracle, à l'intérêt général. Et l'on s'étonne qu'il y ait des réactions!

2- Réflexion sur le rôle de l'argent

Peut-être faudrait-il d'abord s'entendre sur ce qu'on entend par richesse et pauvreté. Nous sommes tellement conditionnés que nous ne voyons plus derrière ces mots que de l'argent. Mais l'argent, si l'on y réfléchit, ce n'est pas un bien, ce n'est qu'un moyen d'échange pour faciliter le troc d'un bien contre un autre. En théorie, il devrait y avoir un équilibre entre la masse monétaire et la quantité de biens à échanger. Et la création de monnaie devrait être du ressort exclusif de l'Etat, autorité régulatrice, responsable de la bonne circulation des biens. Or que voyons-nous? Qui crée les moyens de paiement dans leur grande majorité c à d 85%? Les banques, par le crédit (credere = croire). Il ne faut pas croire que l'argent qui est prêté – crédité sur un compte – est retiré provisoirement d'un autre compte. C'est en fait une pure création scripturale à partir de rien! Il n'est le résultat d'aucune production. Il ne devrait donc recevoir aucune rémunération, sinon celle, légère pour payer les frais administratifs entraînés par ces écritures.

Cette création de monnaie à partir de rien devrait être au SERVICE de la production : pour plus de production, il faut plus de monnaie – bien sûr sous le contrôle d'un office de régulation – L'argent est fait pour produire et faire tourner la production. Or que voyons-nous? Des créateurs d'entreprises se voient refuser les crédits nécessaires, faute de garanties. Il y a donc étranglement de la production de richesse. Et des chômeurs se voient refuser le crédit bancaire accordé généralement aux détenteurs de carte.

Quand ce crédit est accordé, le débiteur doit en répercuter le coût (capital + intérêt) sur autrui, ou si ce n'est pas possible, il sera mis en faillite.

Ce mécanisme, vaut aussi bien pour les entrepreneurs privés que pour les Etats. Ces entrepreneurs privés, pour pouvoir payer l'intérêt de leurs dettes doivent le répercuter sur l'augmentation du bénéfice de trois manières :

1° - en augmentant les prix. (donc baisse du pouvoir d'achat)

2° - en augmentant la productivité grâce à la machine (donc moins de main d'œuvre)

3° - en abaissant le coût des matières premières (donc baisse des revenus dans les pays en voie de développement) ou/et de la main d'œuvre chez nous, (donc baisse du pouvoir d'achat)

Dans tous les cas, il y a quelqu'un qui paie! Si ce n'est pas nous, ce sont les autres. Quant à l'Etat, il récupère ses dettes par les impôts.

Et si dans nos pays, le niveau de vie a été très nettement amélioré, c'est que pendant un siècle, malgré le remplacement de l'homme par la machine, la productivité en pleine augmentation a pu se vendre grâce à la hausse des salaires obtenus grâce à de multiples luttes sociales, à l'exception du cas célèbre de Henri Ford qui prit l'initiative d'augmenter lui-même le salaire de ses ouvriers. Cela fut finalement très profitable aux entrepreneurs. En effet, à qui aurait-on vendu toutes ces voitures, toute cette production si le pouvoir d'achat n'avait pas augmenté?

Parallèlement, celui des pays du Tiers-Monde s'est détérioré car nous avons sous-payé les matières premières.

3- *Système de redistribution inefficace*

Pour compenser les pertes de revenus dues aux pertes d'emploi, il existe dans nos pays un système de redistribution, mais il est principalement axé, financé sur l'imposition du travail. Les actifs paient pour les non actifs. Et dans le contexte de maximisation des profits, il aboutit à tuer encore plus le travail en délocalisant ou en informatisant. A l'heure actuelle, 50% des richesses produites par le pays est ponctionné par l'Etat, ce qui donne lieu à un énorme gaspillage lié aux énormes dépenses administratives entraînées par des règlements de contrôle très complexes. En Belgique, 953000 personnes travaillent dans des pouvoirs publics : chiffre identique à celui de l'industrie. Vous voyez le cercle vicieux : plus de chômage, plus d'allocations, plus de cotisations sociales, plus de délocalisations, plus de chômage.

En conclusion, il y a deux mécanismes fondamentaux inhibiteurs de la prospérité générale :

1° - Celui du système bancaire privé qui, selon son bon vouloir, emprisonne les créateurs de richesses dans un endettement gonflé par l'intérêt

2° - Celui de la politique qui lie la redistribution de revenu et donc du pouvoir d'achat à l'emploi, dans une société industrialisée qui a de moins en

moins besoin de main d'œuvre pour produire ses biens.

Le cynisme et l'absurde se donnent la main pour étouffer la justice et la liberté ; ils trouvent leur fondement moral dans un système de valeurs qui fait du seul travail la justification du revenu et la dignité de l'homme, et dans la «richesse», le signe de la bénédiction divine. Avant de s'attaquer aux mécanismes, il faut d'abord saper ce fondement en le décomposant en deux morceaux :

1° le travail fait la dignité de l'homme.

2° le travail seul justifie le revenu.

II Remise en question des fondements moraux

1 – *Le travail fait la dignité de l'homme*

Ce qui paraît être un postulat, n'est en fait qu'un principe érigé en «morale», en valeur afin de décoller à une réalité sociologique qu'il tente de justifier. Il faut préciser que ce que l'on entend par travail, c'est une activité rémunérée. (ce n'est pas du jardinage!)

Or, le travail n'a pas toujours été à l'honneur : loin de là! Dans l'Antiquité, la primauté morale était donnée à l'étude, (la philosophie) : activité noble par excellence et qui exigeait du loisir. La dignité était du côté des oisifs et l'indignité du côté des laborieux. La démocratie grecque n'accordait le droit de vote qu'aux seuls oisifs et pour les Romains, il paraissait naturel que celui qui travaille soit vicieux!

Cette vision du travail va perdurer jusqu'au XVIII^e siècle à travers la mentalité de la noblesse. Celle-ci détenait le capital (la terre) mais considérait le travail comme une chose grossière, bonne pour les manants. Lorsqu'il apparaîtra que l'on devient prospère en faisant fructifier le capital (machines) par le travail organisé, la noblesse se verra exclue progressivement au profit des bourgeois.

Toutefois cette vue négative du travail aura la vie longue. «Travaillez, prenez de la peine» écrivait Jean de la Fontaine.

Après la Révolution française, la bourgeoisie veut et se voit devenir la classe dominante ; elle projette de changer l'ordre social par l'innovation, le talent, le capital, bref : le travail.

Aujourd'hui, cette morale du travail est battue en brèche par les faits. Il n'y a plus assez de travail rémunéré pour tous, du moins dans le contexte politico-économique actuel. Les machines ayant largement remplacé l'homme – et on s'en réjouit –

25% de la population mondiale suffit à assurer la production nécessaire aux besoins primaires.

«Les discours politiques qui promettent le plein emploi mentent. Ce plein emploi ne pourrait être assuré que si les salaires baissaient considérablement. Or, cela est impossible – chez nous -sans une révolution. Il est impossible de vouloir à la fois le plein emploi et de hauts salaires : il faut choisir!

Dans ce contexte, la morale du travail sous jacente aboutit à ce résultat de culpabiliser à la fois ceux qui travaillent (ils volent le travail aux autres) et ceux qui ne travaillent pas (ils volent leur pain aux autres.)

Cette morale du travail qui nous imprègne si fort est finalement assez récente au regard de la profondeur de l'histoire ; elle est contingente à une époque et n'a donc rien d'un absolu. Le Christ ne moralise pas sur le travail. Une des rares occasions où il en parle est la parabole des ouvriers de la dernière heure, où ceux qui n'ont travaillé qu'une heure reçoivent le même salaire que ceux qui ont travaillé tout le jour!

Aujourd'hui, cette morale du travail nous empêche de comprendre notre époque, tout comme la vision immorale du travail a empêché la noblesse du XVIII^e siècle de comprendre la sienne»¹

2. Le travail seul justifie le revenu

Ce principe retenu par la politique, mais non par les individus (!) doit se comprendre, encore une fois, dans le sens où seule l'occupation rémunérée par de l'argent ouvre le droit au revenu, qu'il s'agisse d'un travail présent, passé (ex. des chômeurs, malades ou pensionnés) ou futur (étudiants, stagiaires) En clair, une occupation de mère de famille à plein temps n'ouvre aucun droit au revenu, et cependant, son utilité sociale est hautement reconnue.

A. Comment appliquer les principes quand les faits s'y opposent?

a. Du point de vue économique, on constate que

1° il n'y a plus assez de travail pour tous, du moins dans le contexte économique actuel.

2° les revenus du capital sont, par contre, en augmentation constante (estimés à 20% du P.I.B en 92 (J. et Z.) On voit en effet, beaucoup de gens vivre de leurs rentes.

3° dans une société où l'on travaille de moins en moins, on produit de plus en plus (entre 70 et 95,

l'emploi a diminué de 33% en France et la richesse a augmenté de 40%) (cité par J. et Z.) De puissantes machines peuvent remplacer le travail de l'homme dans toutes les tâches de routine (muscles – agilité – mémoire – logique.) Fruit des efforts accumulés génération après génération, ce processus est irréversible. D'une catastrophe pour certains, il faut en faire un progrès social pour tous.

b. Du point de vue politique.

On constate que les mesures prises pour remédier aux déséquilibres contribuent à fabriquer du chômage :

- allocations à peine inférieures au salaire minimum

- critères d'attribution du minimex dissuasifs

c. Du point de vue social.

On constate une forte valorisation de la richesse hors travail : un travail est d'autant plus rémunéré qu'il comporte davantage de temps choisi (Ex. stars de cinéma – sportifs.) Les grosses fortunes sont bâties soit, sur le génie (Bill Gates), soit sur la spéculation monétaire, soit sur les activités maffieuses. Le talent est de plus en plus à l'origine du revenu : c'est le talent qu'il faut donc encourager.

B Il faut redéfinir le rôle du travail dans l'économie

Nous avons vu que sa place dans les valeurs est toute contingente. Mais quid dans la sacro-sainte économie? Quel est le but de l'économie? Son but est la satisfaction des besoins par la consommation.

Produire par le travail, le capital et le talent est une chose, consommer en échangeant du revenu contre des biens en est une autre

Le travail est le moyen de produire ; le revenu est le moyen de consommer. Rien n'oblige à relier ces 2 moyens : on peut très bien les dissocier. Ce qui s'oppose le plus à cette dissociation, c'est le préjugé social qui arrime l'identité de l'homme à son utilité.

- «Que fais-tu dans la vie?» «Je rêve, je contemple mon jardin, je caresse mes chats, je téléphone à mes amis» «Sourire ironique, dubitatif ou inquiet. Idem si je dis que je jardine : quelle activité inutile!

- Par contre, si je parle de lecture ou d'ordinateur, ça va mieux : je consomme, je réintègre l'économie et donc la société! On confond utilité et réalisation de soi.

1. JARROSSON et M. ZARKA «De la défaite du travail à la conquête du choix» – Ed. DUNOD 1997

L'homme doit-il être utile? Le débat est ouvert : il faut l'ouvrir. Personnellement, je répondrai «Oui, s'il en a besoin pour se réaliser, non, autrement» et puis, qu'est-ce qu'être utile?

Nous venons de voir que la dignité de l'homme ne passe pas nécessairement par le travail, et qu'en outre, on peut dissocier ce dernier du revenu.

Par contre, la justice et la liberté exigent cet accès au revenu.

C L'importance du droit au revenu

Il doit être reconnu pour avoir tout simplement le droit de vivre et de choisir sa vie, dans un contexte social, dont on ne perd pas de vue l'intérêt global.

Même si le droit au revenu n'est pas formulé de façon explicite, on constate que certains pays (dont la France et la Belgique) ont en fait, choisi le revenu distribué par préférence au travail distribué. Pourquoi les USA et la G.B. ont-ils moins de chômeurs? Tout simplement, parce qu'ils ont laissé plonger les salaires. Est-ce une réussite? Ne vaut-il pas mieux assurer un pouvoir d'achat sans travail qu'un travail sans (ou presque) de salaire? Du point de vue humain, bien entendu! Sans parler des risques de réactions violentes...

Malheureusement, cette redistribution de revenus s'apparente à une succession anarchique, incohérente, humiliante et absurde (par rapport à son objectif) d'aides de toutes sortes.

(Ex. : allocations de chômage -familiales - de vieillesse - de logement - aides à la création d'entreprises - à la création d'emploi pour les entreprises - à l'agriculture - minimex etc.) Elle entraîne des coûts de contrôle énormes et malgré cela, donne lieu à de gigantesques fraudes qui soulèvent l'indignation générale et freinent la réinsertion par le travail (but visé). Il faut assurer des fondements moraux et rationnels solides à cette redistribution générale de revenu que l'on peut réaliser par l'instauration du Revenu de Base inconditionnel.

III Fondement moral et rationnel du revenu de base.

1- La Déclaration universelle des Droits de l'Homme dit en son art. 1^{er} «Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits. Ils sont doués de raison et de conscience et doivent agir les uns envers les autres dans un esprit de fraternité» Dans son art. 25, elle dit : «Toute personne a droit à un niveau de vie suffisant pour assurer sa santé, son bien-être et ceux de sa famille, notamment pour l'habillement, le logement, les

soins médicaux ainsi que pour les services sociaux nécessaires ; elle a droit à la sécurité en cas de chômage, de maladie, d'invalidité, de veuvage, de vieillesse ou dans les autres cas de perte de ses moyens de subsistance par suite de circonstances indépendantes de sa volonté.»

2 - Comme fils et filles de la terre, nous sommes les co-proprétaires des richesses naturelles et les co-héritiers du travail des générations précédentes. Dans un pays développé, la richesse se matérialise par le capital matériel installé (les infrastructures) : c'est le fruit des impôts collectifs dont profitent les entreprises en activité.

La richesse se manifeste aussi par le capital intellectuel (les universités - les centres de recherche), fruit de l'investivité des générations précédentes. Et enfin, cette richesse se manifeste par la production avec un haut degré d'efficacité, fruit des sacrifices consentis ou subis par ceux qui ont perdu leur travail.

«Ce capital fixe, ce capital/savoir et ce capital organisationnel constituent à eux trois une sorte d'héritage collectif, dont actuellement, ne bénéficient que ceux qui sont insérés dans le système économique» (J. et Z.)

3- «Il serait donc tout à fait juste que les dividendes de ce capital collectif soient redistribués à tous les individus, indistinctement et sans conditions, du simple fait de leur appartenance à la société. Actuellement, on peut dire qu'il y a captation d'héritage par les choyés du système économique.» (J. et Z.)

«Il n'est pas question de prôner le communisme. Il y a un lien entre le revenu d'existence et le capitalisme libéral. En effet, pour distribuer un revenu d'existence, il faut créer ce revenu. Or, jusqu'à preuve improbable du contraire, la croissance, le développement et la prospérité sont le fait des sociétés capitalistes et libérales. Les flux migratoires des Etats-Unis vers la Biélorussie sont pour l'instant assez modérés : il faut avoir l'honnêteté de le reconnaître!» (J. et Z.)

4- «Notons que la question ne consiste pas forcément à taxer davantage le système productif, les entrepreneurs et les producteurs qui sont déjà beaucoup sollicités. Les prélèvements existent bel et bien. Par exemple, le prix de l'essence à la pompe est presque à 80% constitué de taxes, qui deviennent de fait un impôt sur le droit de polluer, une indemnisation de la collectivité pour la pollution inévitable. Il faut montrer que le transfert du système productif vers les pauvres ne ressortit pas à la charité, mais à la justice» (J. et Z.) (puisque dans

le système actuel, seuls les privilégiés qui ont un travail reçoivent un revenu dans lequel est déjà inclus le dividende de ce capital collectif)

A l'heure actuelle, ce revenu d'existence existe, mais il est caché, noyé dans les autres revenus et surtout, il n'est pas distribué à tous et ce, sans conditions.

«Il faut bien comprendre que tous les revenus, et particulièrement les revenus salariaux sont déjà composés du cumul d'un revenu d'existence égal pour tous, et de revenus d'activités différenciés. Cette réalité est pour l'instant occultée par le lien emploi – salaire. L'employeur agit comme un tuteur d'intégration ; il intervient sans le savoir, pour agréger les deux revenus. C'est d'ailleurs pourquoi toute la société se retourne vers lui et lui réclame des créations d'emplois. En effet, la productivité personnelle qui justifie le montant du salaire, n'est pas due au seul mérite de l'actif. Une part de cette productivité résulte du «champ économique» dans lequel il est immergé.

Prenons deux jumeaux parfaits, aux mêmes compétences, exerçant la même activité, l'un en Tunisie, l'autre en France. Les revenus français seront assurément supérieurs. Cette inégalité ne peut être imputée à des différences personnelles. Elle procède de ce que celui qui travaille en France bénéficie de toute l'efficacité accumulée : connaissances, multiplicité des échanges, infrastructures diverses, mentalités... Ainsi, une part de son revenu est le fruit d'une productivité globale qui appartient à tous. Entre tous, il doit être partagé. Cette productivité est là, caractéristique du «champ économique», comme celle d'un champ magnétique, invisible et pourtant toujours potentiellement présent. Elle ne peut être qu'également répartie, car nul ne peut présumer, avant l'activité, de l'exploitation qui en sera faite. Le revenu d'existence est le flux de ressources issu de cette productivité globale, comme les fruits d'un héritage collectif. Seule l'obligation de passer par la tutelle d'un employeur pour recevoir des revenus monétaires, prive ceux qui n'ont pas d'emploi du bénéfice de ces fruits.

Tant que la société salariale garantissait le plein emploi, cette réalité pouvait rester ignorée. En expulsant l'exclu du champ économique, on lui interdit de s'appuyer sur cette productivité collective pour valoriser son potentiel, pour se valoriser lui-même. Il est comme un corps physique démagétisé qui n'attire plus aucun semblable. Le revenu d'existence restitue un droit de co-proprieté sur la communauté, une libre exploitation de cette effica-

cité économique, aujourd'hui multiforme, la capacité offerte à chacun de développer son talent

(Yoland BRESSON) Le revenu d'existence : réponse aux objections «cité par Jarrosson et Zarka)

IV Fondement économique du revenu de base

Cette vision des choses s'apparente à une nouvelle économie. Yoland BRESSON dit que «La nouvelle économie est une radicale transformation, la deuxième après la révolution néolithique, l'apparition de l'agriculture, que l'on situe vers 8000 ans av. J.-C., mais bien plus rapide et plus profonde.

Depuis cette époque, les hommes se sont organisés pour lutter contre la rareté matérielle : rareté des ressources alimentaires d'abord, puis des objets de toutes sortes, jusqu'aux biens industriels. Or, les quelques pays développés, disons ceux de l'O.C.D.E., ont avec le plein-emploi réussi le miracle tant attendu : ils ont vaincu la rareté matérielle. Nous sommes capables de produire de tout, en trop, avec de moins en moins de travail humain. Il pourrait y avoir pour l'humanité entière assez de tout : de nourriture, de biens matériels, de monnaie, et il ne lui resterait plus à résoudre qu'un problème d'organisation et de répartition des richesses.

Cependant, nous n'arrivons pas à modifier notre économie libérale, qui est efficace pour produire, mais inhumaine pour les pauvres et les exclus, non parce que le libéralisme l'impose par sa nature, mais parce que la distribution de ses bienfaits est pensée dans le cadre de la rareté. Si Saint Paul dit «qui ne travaille pas ne mange pas», c'est parce que lorsque les ressources sont rares, intrinsèquement rares, le plus grand danger que court une communauté vient du parasite qui puise dans les ressources sans contribuer à les accroître.

La nouvelle économie est donc d'abord une économie d'abondance matérielle, mais cela entraîne des conséquences considérables, que l'on ne peut que citer ici :

On pouvait s'approprier la terre et la faire produire par d'autres ; on pouvait s'approprier la machine, le capital fixe et lui faire rendre le profit grâce aux salariés ; on ne peut pas séparer l'appropriation de l'usage du capital humain = talent (c'est une seule et même personne.) Il est porté par l'être lui-même, inséparable de lui et il ne crée de la valeur que s'il est motivé. L'HOMME devient le capital et la phrase «il n'y a de richesses que d'hommes» devient une réalité.

La nouvelle économie exige une nouvelle façon de penser l'homme et la société, un nouveau paradigme scientifique. Le capital humain exige, pour être efficace, liberté, choix, intermittence. Voyez les artistes, ils ont toujours offert seulement leur capital humain. Le modèle de l'emploi à vie, garantissant un revenu va partout disparaître. Si nous perpétuons ce mode d'intégration dans la société, avec le lien strict emploi/revenu, la nouvelle économie va faire exploser ce carcan (corset) avec, ou bien des working poors (« les travailleurs qui restent pauvres parce que mal payés ») si nous laissons le marché s'ajuster, ou bien une protection sociale de plus en plus compliquée et coûteuse, alourdissant l'économie, la rendant moins efficace et n'empêchant pas l'exclusion.

V Modalités du revenu de base.

Suffisant : Le Revenu de Base doit être suffisant pour vivre et satisfaire ses besoins de base. (les propositions tournent autour de 500 euros). (540 euros à l'index septembre 2002)

Droit individuel : le Revenu de Base est donné à chacun personnellement : on y a droit parce qu'on existe. Il signifie que comme individu, on a droit à la vie et à la dignité humaine. Ce droit est acquis dès la naissance et le revenu est payé mensuellement jusqu'au décès. La situation familiale, économique et le montant des revenus du travail n'ont pas d'importance. Le Revenu de Base est indépendant de tout cela.

Droit inconditionnel : Rien ni personne ne peut retirer ce droit ; aucune sanction, aucune pénalité ne peut l'atteindre. Nul besoin pour l'obtenir de prouver que l'on veut travailler, nul besoin de certificat médical : le simple fait d'exister suffit!

4- **Droit pour chacun :** au sein d'une société, c'est un droit universel que l'on se reconnaît l'un à l'autre, sans exception.

VI Modalités de financement.

1. Principes : 1° la solidarité doit être générale et ne pas peser sur les seuls actifs

2° la ponction doit être proportionnelle à la richesse

2. Mécanisme : Il est impossible de continuer à ponctionner le travail comme on le fait actuellement : on le tue en le rendant de plus en plus cher pour les employeurs. Si on essaie de le prendre sur les revenus du capital (ils ne sont taxés qu'à 15% au lieu de 55% pour le travail), on fait fuir les capitaux. Comme vous pouvez le constater,

on a préféré faire fuir l'emploi par la délocalisation...

Jusqu'à présent, l'imposition, qu'elle soit faite sur le travail ou le capital, se fait à la source : au moment de la création du revenu. Il faut repenser le système, pour mettre tous les titulaires de revenus sur un pied d'égalité.

Il faut prélever en aval et plus en amont, c à d au moment où le revenu se transforme en consommation. C'est dans le grand fleuve de la consommation que tous les ruisseaux se rejoignent et qu'ils se fondent indistinctement en une immense masse monétaire, génératrice de pouvoir d'achat, de pouvoir d'épargne et de capacité redistributrice.

Ainsi, la solidarité est générale et la ponction est proportionnelle à la richesse puisque chacun consomme en fonction de ses revenus.

Si l'on augmente la ponction sur la consommation (différente de la TVA), il faut le faire sans augmenter les prix. C'est possible, si l'on considère qu'à l'intérieur d'un même prix, il y a déplacement (transfert) du prélèvement sur le travail vers la consommation. Cela suppose que l'on supprime les cotisations sociales sur le travail pour les remplacer par une cotisation sociale sur la consommation.

Trois décisions sont donc intimement liées ;

1° distribution d'un revenu de base par ex. 20000 BEF ou 500 Euros

2° suppression des cotisations sociales sur le travail

3° instauration d'une cotisation sociale sur la consommation

Tableau indiquant le coût salarial (en%)

	Situation actuelle	avec le revenu de base
Salaire	45	25
Revenu de base	0	20
Charges sur le travail	55	0
Coût salarial	100	25

Tableau indiquant la composition du prix d'un produit (en%)

	Situation actuelle	avec le revenu de base
TVA	17	50
Charges sur le travail	33	0
Coûts réels	50	50
Prix au consommateur	100	100

3. *Faisabilité budgétaire*

Il est impossible ici de rentrer dans les calculs budgétaires précis qui ont été faits et refaits par d'éminents économistes. Il suffit de savoir que l'équilibre est atteint si l'on prend en compte :

- la consommation estimée :
- les impôts et charges sociales des fonctionnaires qui se retrouvent aussi bien en recettes qu'en dépenses.
- les économies de dépenses entraînées par la simplification et la transparence du système
- une taxe de 0,1% sur les transactions financières
- l'intégration de l'économie «noire» dans l'économie régulière puisque le travail n'est plus taxé.

-l'accroissement attendu des dépenses de consommation par la hausse du pouvoir d'achat

4. *La philosophie que soutient la taxe sur la consommation*

Il s'agit d'une taxe qui a pour but d'autoriser un fin réglage de l'économie parce qu'elle ne se fixe pas d'une manière linéaire mais s'ajuste dans ses pourcentages en fonction de critères tels que celui de son bon fonctionnement (fiscalité efficace), des besoins soit vitaux soit superflus (luxueux) de la population ou encore en tenant compte de la pollution engendrée par certaines consommations. Il est inutile de taxer d'une manière telle que cela paralyse l'activité économique.

Il est dangereux pour le pouvoir d'achat de taxer à un haut niveau les produits de base.

Une logique historique et économique soutient la philosophie de cette taxe. En effet, c'est parce que la machine (l'industrie) a remplacé progressivement l'homme (artisanat) que ce dernier se retrouve avec moins d'emploi.

Or, nos gouvernants continuent à taxer l'homme au lieu de taxer correctement la machine.

Pour inverser le processus, il vaut mieux détaxer les services, la main d'œuvre, et taxer davantage les produits issus de l'industrie (la machine.)

Dans la construction, par exemple, c'est la main-d'œuvre qui coûte le plus cher.

Il vaut mieux dans ce cas détaxer le travail de l'homme et, tout en maintenant le prix global, taxer davantage les matériaux de construction.

Dans le même ordre d'idées, le service d'une bière dans un restaurant n'est pas taxé mais bien le verre et son contenu. Cette manière de procéder est plus performante car elle se base non pas sur un

forfait mais sur une production-vente réelle comme base de taxation.

Ainsi, la machine libérera l'homme plutôt que de lui ravir son emploi.

VII *Conséquences économiques et sociales.*

1 – *Conséquences économiques*

1° Rationaliser et simplifier la sécurité sociale avec, pour corollaire, une diminution des frais administratifs

2° Inciter à l'embauche : quand on autorise le cumul d'un revenu de base avec un salaire, cela devient une incitation au développement d'emplois à faible valeur financière, mais de grande productivité sociale (Ex. soins à domicile, assistance sociale, aide aux personnes dépendantes, aide scolaire...)

3° Supprimer le piège à l'emploi : dans un système d'allocations soumises à interdiction d'accepter un travail rémunéré (même faible), les chômeurs doivent trouver un emploi financièrement attractif avant de lâcher leurs allocations de chômage. Dans un système d'allocations inconditionnelles, même de faibles salaires ajoutés au revenu de base peuvent donner des revenus nets acceptables.

4° Diminuer le coût du travail, avec pour conséquences que :

- les employeurs peuvent augmenter plus facilement les salaires nets :
- l'exercice d'une activité accessoire est facilité,
- les entreprises regagneront leur compétitivité, surtout internationale et seront moins tentées de délocaliser,
- l'extension des activités, nécessitant de l'embauche supplémentaire, ne seront plus freinées,
- les opportunités d'emploi seront multipliées sans que l'État ne doive intervenir par de coûteuses aides,
- l'accessibilité accrue aux services rendus bon marché, par la suppression des cotisations sociales et celle des taxes à la consommation (de services uniquement).

2 – *Conséquences psychologiques*

1° Supprimer le sentiment d'exclusion :

on ne sera plus considéré comme exclu du travail, mais comme quelqu'un qui a fait le choix de ne pas travailler

2° Supprimer l'humiliation des contrôles, puisque le revenu de base est inconditionnel

3° Faciliter la créativité en assurant ses arrières, l'individu pourra plus facilement entreprendre ou s'adonner à la création artistique

3 - Conséquences sociales

a. Offrir un véritable droit au travail

Le revenu de base, en assurant une sécurité minimale, va donner à l'individu la possibilité de travailler ou de s'occuper, d'attendre de trouver un travail valorisant ou de se former en vue de celui-ci, de changer de travail, s'il ne convient pas.

b. Diminuer le chômage

Les demandeurs d'emploi sont, en fait souvent des demandeurs de revenu. Le revenu de base va rayer des statistiques ce surplus artificiel de chômeurs dont le statut est supprimé.

c. Diminuer le manque d'emploi

En effet, la suppression des charges sur le salaire va dynamiser l'offre d'emploi du côté des entreprises. De l'emploi, il y en a ; c'est l'argent pour les payer – cher – qui manque ;

d. Développer des richesses immatérielles

«L'être humain qui vit en sécurité, qui a à boire et à manger, qui peut se permettre d'acheter même un peu de superflu, développe des besoins immatériels.

Outre le besoin d'être reconnu par les autres, qui est un besoin psychologique fondamental, ces personnes aisées commencent à attacher de plus en plus d'importance à la qualité de la vie, à ce qu'ils peuvent accomplir dans leur vie, aux relations qu'ils peuvent avoir avec leur famille, leurs amis.

Remarquez que ces nouvelles valeurs ne se quantifient pas en valeur monétaire ; elles ne sont pas nécessairement comptabilisées dans le produit intérieur brut. Pourtant l'automatisation de la production est si avancée que la valeur relative des biens matériels devient de plus en plus faible par rapport à la valeur attachée aux biens immatériels.

Une conséquence de cette évolution est que de plus en plus de personnes vivent mal les contraintes du système actuel (dépressions – maladies psychosomatiques)

Le monde occidental a besoin d'un nouveau mode de fonctionnement pour permettre cet épanouissement personnel. Il doit être tel que les gens puissent changer de travail sans crainte et sans contrainte, que leur pension soit indépendante de leur carrière, qu'ils aient toujours droit à des soins de santé, même s'ils abandonnent leur travail» (R. Duchâtelet)

VIII Réponses aux principaux arguments contre le revenu de base

1 – Le revenu de base va désinciter au travail

N.B. ce raisonnement est extrait d'une conférence de Yoland BRESSON au Congrès VIVANT à Liège le 5/01/02.

«Une objection que l'on entend souvent quand on parle du revenu d'existence est la suivante : si on distribue du revenu à tout le monde, plus personne ne travaillera et ce sera la ruine ; la faillite, la banqueroute. Ceci appelle 3 remarques :

a. Le revenu d'existence est calculé à partir du revenu global. Il est donc régulé. S'il agissait comme une désincitation au travail, le revenu national baisserait, le revenu d'existence aussi, ce qui inciterait au travail. Le revenu d'existence n'est pas l'ennemi du travail, il est l'ami du choix puisqu'il subsidie l'emploi.

b. Ce qui agit comme une véritable désincitation au travail, c'est le faible écart – actuel – entre la situation où l'on travaille et la situation où l'on ne travaille pas. Or, le revenu d'existence ne crée pas cet écart, puisque chacun continue à jouir des fruits de son travail, en plus du revenu d'existence. Le revenu d'existence pourrait donc fortement stimuler la croissance, en ne punissant plus le travail (comme le font les allocations de chômage et autres minimex.) Cela permettrait à l'Etat-Providence de sortir de sa situation financière désespérée.

c. Les calculs montrent que même pour les pays les plus développés, le revenu d'existence se situe à un niveau au moins dix fois plus faible que ce que les personnes dotées de talent peuvent tirer de leur travail. On ne peut donc pas trop craindre que ces personnes choisissent durablement de laisser en jachère leur talent pour se contenter du revenu d'existence. Le revenu d'existence ne permet pas de satisfaire tous ses besoins : il faut le compléter. Ce n'est pas un revenu pour exister, mais PARCE QU'ON EXISTE.

d. L'économie a fonctionné sur un postulat implicite : plus on travaille, plus on satisfait ses besoins. C'était vrai quand il y avait assez d'emplois et qu'un travailleur pouvait se substituer à un autre assez facilement. Mais à l'heure actuelle où la production intègre de moins en moins de travail substituable, mais de plus en plus de talent, cela devient faux. Aujourd'hui, plus on libère le talent, mieux on satisfait ses besoins. Libérer le talent suppose que l'on supprime les entraves à l'esprit d'entreprise.

2 – Le revenu de base favorise les profiteurs

Les profiteurs sont surtout heureux quand ils peuvent frauder. Le sentiment d'enfreindre un interdit est toujours très excitant. Dans le cas du Revenu de Base il n'y aura plus d'interdit : on choisit de travailler ou non.

Mais, comme en même temps on remet à l'honneur des valeurs un peu oubliées, comme l'attention et l'aide aux autres, et qu'il y a là une véritable mine d'or pour le bonheur, il serait étonnant que les « profiteurs » au sens monétariste, n'en profitent pas pour succomber aux charmes du « vivre en société » que l'on a appelé le capital social.

En effet, peut-on encore appeler un « profiteur » celui qui consacre du temps à sa famille, à ses parents âgés, à l'accompagnement scolaire ou social, à l'étude ? Toutes ces activités non rémunérées sont hautement utiles à la société. Elles font appel à ce qu'il y a de plus noble en l'homme : l'empathie, la compassion, la responsabilité, la soif d'apprendre et d'inventer. Elles sont « impayables » dans tous les sens du terme et cependant, il leur faut un espace de sécurité pour qu'elles puissent se déployer. Cet espace, le revenu de base le donne : il est le don de tous à tous.

IX – Historique et progression de l'idée de revenu de base

Thomas PAYNE publie « Agrarian Justice » (Justice Agraire) et affirme le droit pour chaque individu de participer à la richesse.

Bertrand Russell reprend l'idée dans « Proposed Roads to Freedom »

(Proposition de Chemins vers la Liberté)

En France, Yoland Bresson et Henri Guitton fondent l'A.I.R.E. (Association pour l'Instauration d'un Revenu d'Existence) L'idée traverse tous les courants politiques, de droite, comme de gauche. Plus aucun économiste ne conteste sa faisabilité compatible avec le marché.

En Belgique, le professeur Philippe van PARYS fonde le B.I.E.N. (*Basic Income European Network*) (Réseau Européen pour le Revenu de Base) Tous les 2 ans, ce réseau tient un congrès où il apparaît que ce sont les politiques et ceux qui gèrent les systèmes qui s'opposent le plus au Revenu de Base.

Aux USA dans l'Etat du New Jersey, une expérience d'impôt négatif a été tentée, avec un certain succès sur le plan de la dynamique économique, mais la complication des réglementations l'a fait abandonner. Milton Friedman, un libéral, avait proposé de mettre tous les citoyens sur un pied

d'égalité au départ, et de laisser, ensuite, au marché le soin de les départager grâce au dynamisme et au talent de chacun.

En Alaska, le revenu de base est instauré. En Irlande, on en parle depuis plus de 25 ans. Les dernières études, très approfondies commandées par le Gouvernement montrent que le revenu de base pour chacun hors taxes, peut être mis en application sans recourir à une imposition élevée.

Au Brésil, le sénateur Eduardo Suplicy a proposé en 2001 qu'un revenu de citoyenneté soit institutionnalisé à partir de 2005 pour tous les Brésiliens et les étrangers résidant depuis 5 ans au moins. Le Brésil est le pays où règne une très grande inégalité. Si le Brésil s'y met, d'autres pays d'Amérique latine y viendront sûrement, comme la Colombie et l'Argentine.

Conclusion

Cette argumentation philosophico/économique vous a peut-être semblé un peu longue : c'est qu'il s'agit de déraciner en profondeur les souches du système absurde et mortifère qui gouverne l'humanité.

C'est lorsqu'on a compris un processus que l'on peut intervenir pour l'arrêter. Prendre conscience est ici le mot-clé et le devoir de tout être responsable, responsable parce qu'il sait qu'il est solidaire de tous les hommes.

Le revenu de base participe d'un changement de conscience universel. Sa nouvelle économie est une radicale transformation.

Et cependant, ce qui est proposé est simple, transparent ; « mais comme la simplicité semble subversive ! » dit Yoland Bresson, l'un de ses défenseurs les plus convaincus.

« Si nous n'arrivons pas à introduire le revenu de base comme correction dans le marché du travail et de la distribution des fruits du progrès, le monde ira vers une crise profonde. Les pays pauvres, trop pauvres pour exporter, ne pourront pas développer leur marché interne. Les pays riches et leurs fonds de pension ne pourront plus financer les pensions. Il y aura des produits formidables, mais si la population n'a pas l'argent pour les acheter, les ventes et donc, les bénéfiques, et donc la valeur boursière des entreprises s'effondreront. Vers quel monde de désespoir, de violence allons-nous aller ? »

Comment se fait-il alors que bon nombre de politiciens et d'économistes soient prisonniers de leur dogmatisme et de leurs préjugés ? »

Roland Duchatelet, fondateur et Président de VIVANT, indique que «les changements profonds ressemblent à des accouchements difficiles parce que ceux qui profitent du système existant ne sont pas fortement motivés et ceux qui profiteront du nouveau système, ne le sont pas puisqu'ils n'en ont pas encore bénéficié.»

C'est à nous, à chacun de nous, à convaincre. Pour nous y aider, voici quatre slogans faciles à retenir :

- une économie de profit profite à certains, une économie de besoins profite à tous

- le revenu de base n'est pas donné pour exister, mais parce qu'on existe
- un impôt facilement fraudable est un impôt injuste.
- Taxer le travail est absurde, taxer la consommation est juste et réaliste.

Un monde de justice et de liberté est possible : allons porter cette bonne nouvelle!

Monique Durin-Marchal

Rendre le monde moins injuste

Le capitalisme mondialisé engendre des injustices et des inégalités incompatibles avec l'idéal démocratique. Pour tous ceux qui se préoccupent du bien commun de l'humanité le combat passe par la lutte contre la démesure spéculative et contre l'explosion des inégalités. Pour ce faire Alain Caillé propose deux mesures phares : l'instauration d'un niveau de ressource au moins égal à la moitié du salaire de base légal ; un gain maximum régulier limité à 100 fois le salaire de base.

Un autre monde est-il réellement possible? Sans doute, mais comment? Organisé selon quelles lignes de force principales? Obéissant à quel principe de cohérence central? C'est sur la réponse à ces questions que, de l'aveu même de ses animateurs, la mouvance altermondialiste, qui a acquis en quelques années une audience et une légitimité que peu d'observateurs prévoyaient, commence à achopper.

Trop de réponses partielles, d'importance et de rang bien différents, parfois contradictoires, sont proposées et s'entrechoquent ou voisinent à l'occasion des multiples ateliers, rencontres et séminaires ; au risque qu'au plaisir de se retrouver «tous ensemble», à l'effervescence festive initiale, au sentiment de se trouver à l'aube et à l'origine d'un monde nouveau ne se substitue peu à peu un sentiment de cacophonie et d'impuissance. C'est d'ailleurs sur ce trait que se sont focalisés les comptes rendus et les analyses du récent forum social de Saint-Denis. La dénonciation, ou la célébration, des «nouvelles radicalités» a fait place au constat de leur hétérogénéité et à la question

lancinante : «Mais qu'est-ce qu'ils proposent, au bout du compte, ces altermondialistes?»

Pourtant, personne ne doute vraiment qu'un autre monde ne soit souhaitable, tant celui qui existe est menaçant. Selon sa sensibilité, sa trajectoire intellectuelle, religieuse ou idéologique propre, selon l'air du temps aussi, chacun s'inquiétera plutôt de la persistance de la faim dans le monde, des risques écologiques majeurs, de la raréfaction prochaine des sources énergétiques, du manque d'eau, de la pollution atmosphérique, de la réduction du nombre des espèces, de la recrudescence des maladies épidémiques, de la dévastation de l'Afrique par le sida, de l'explosion des inégalités dans le monde, de l'exacerbation des intégismes, de la flambée des communautarismes, de la multiplication des conflits ethniques, culturels ou religieux plus ou moins génocidaires, du poids croissant de la corruption, des mafias et du crime organisé, etc. La diversité même de ces menaces donne le tournis et contribue au sentiment d'impuissance générale. On ne peut pas être sur tous les fronts à la fois. Par où donc commencer? À

quoi s'attaquer en priorité? Qui doit et qui peut faire quoi?

Pour tenter de se frayer une voie à travers cet entrelacs de questions épineuses, il ne sera pas inutile d'observer tout d'abord que les menaces qui pèsent sur le monde sont de deux types assez différents. Les premières soulèvent la question de la «durabilité» physique et écologique de notre système économique, ainsi que du capitalisme boursier mondialisé. Les secondes posent celle de savoir s'il n'engendre pas des inégalités et des injustices intrinsèquement incompatibles avec l'idéal démocratique.

Remarquons que le deuxième questionnement a une sorte de priorité logique sur le premier. Il ne peut exister en effet de débat sur la possibilité (ou l'impossibilité) d'un développement durable que dans le cadre d'une démocratie effective. Ne rêvons pas : les bonnes solutions techniques et écologiques ne naissent pas comme par enchantement de la libre discussion. Cette dernière ne peut pas être la condition suffisante du développement durable. Néanmoins, elle en est la condition nécessaire. Il n'y aura donc pas de développement durable pas plus que d'éventuelle «décroissance conviviale» sans démocratie durable.

C'est donc sur la question de la démocratie qu'un mouvement altermondialiste soucieux de peser effectivement sur le cours du monde doit mettre l'accent au premier chef. Toutefois, il existe de multiples manières de se référer à l'idéal démocratique, ouvertes chacune à de nombreuses interprétations. Supposons, par exemple, qu'on identifie la démocratie à l'obtention de droits. La question se pose alors aussitôt ; lesquels? Les droits de l'homme? Les droits sociaux? Les droits des minorités, religieuses, ethniques, sexuelles? Ceux des communautés, ceux des femmes, ceux des individus? A nouveau, le tournis nous prend.

Nous voudrions suggérer ici que le combat prioritaire à mener aujourd'hui – celui qui pourrait rallier l'essentiel des suffrages de tous ceux qui se préoccupent du bien commun de l'humanité – passe par le couplage de la lutte contre la logique de la démesure – les puissances de l'illimitation libérées par l'explosion du capitalisme spéculatif – avec la lutte contre l'explosion des inégalités. On pourrait montrer, en effet, comment la quasi-totalité des problèmes qui se posent à nous aujourd'hui – des problèmes environnementaux aux problèmes bioéthiques en passant par les multiples conflits sociaux et politiques – renvoie systématiquement à la question des limites qu'il nous faut définir et imposer

aux forces de la démesure, de l'hubris, si nous voulons que notre monde reste humain et vivable.

Cette question de l'illimitation et des limites ne doit pas être posée en termes philosophiques trop abstraits. Ce qu'il nous faut comprendre, c'est que la démesure trouve à la fois sa source et son aboutissement dans une explosion sans précédent des inégalités. Tout le monde connaît les chiffres spectaculaires qui attestent de l'inégalité ahurissante qui règne entre les nations. Selon le rapport du Pnud (ONU), par exemple, les 1% les plus riches du monde ont un revenu égal aux 57% les plus pauvres. Ou encore : les trois personnes les plus riches du monde possèdent une fortune supérieure au PIB des 58 pays les plus pauvres.

Ces chiffres sont tellement impressionnants qu'à la limite ils nous laissent incrédules et sans réaction. Plus parlantes sont, en fait, les analyses qui enregistrent la montée de l'inégalité au sein des pays riches. L'économiste Thomas Piketty montre comment nous avons retrouvé un monde d'inégalités comparable à celui d'avant 1914. Plus près de nous, l'économiste américain Paul Krugman rappelait, il y a peu, dans le New York Times, qu'en 1970 les cent patrons américains les mieux payés gagnaient en moyenne 39 fois plus que leurs salariés de base. Le rapport est passé aujourd'hui à mille pour un. Autrement dit, le taux de cette inégalité-là a été multiplié par plus de 25 en une trentaine d'années. Voilà qui donne une mesure concrète du basculement du monde opéré en si peu de temps. Or, comme l'écrit à juste titre l'écrivain Norman Mailer, «personne (...) n'a jamais professé qu'un authentique système démocratique permettait aux plus riches de gagner mille fois plus que les pauvres».

Ces observations mènent directement à la formulation de deux propositions à la fois plausibles et universalisables, susceptibles de devenir conjointement la revendication première non seulement de tous ceux qui se disent altermondialistes mais de tous les hommes et les femmes de bonne volonté, sincèrement attachés à faire vivre l'idéal démocratique :

Proposition 1 : Tout Etat doit assurer à chacun de ses ressortissants un niveau de ressources au moins égal à la moitié du salaire de base local ou de son équivalent.

Proposition 2 : Aucun Etat ne doit tolérer qu'une personne obtienne des gains annuels régulièrement supérieurs à cent fois le salaire de base.

Ou encore, et pour faire court : aux tendances à l'illimitation qui menacent la planète, il faut

d'abord répondre en instaurant simultanément un revenu minimum et un revenu maximum.'

La mise en œuvre de telles mesures soulève nécessairement une infinité de problèmes techniques plus ou moins délicats. Aussi leur portée est-elle d'abord symbolique. Cependant, il convient d'observer qu'elles ne se heurtent à aucune impossibilité pratique véritable. Cent fois le salaire de base, par exemple, c'est encore près de trois fois le taux d'inégalité propre au capitalisme américain en 1970 qui n'était pas, que l'on sache, de type bolchevique ou socialiste. Le problème principal est en fait celui qui résulte de l'inégalité du monde. Ces mesures doivent-elles être adoptées sur une base nationale ou internationale?

Si l'on remarque qu'il n'y a aucun sens à définir un revenu minimum international qui serait la moyenne entre un revenu minimum congolais et américain par exemple, il en résulte aussitôt que c'est au niveau national (ou régional) qu'il faut raisonner. Avec l'énorme avantage qu'en faisant pression sur les Etats qui n'assurent pas ce minimum de ressources, l'opinion publique internationale pèserait *ipso facto* en faveur de leur démocratisation et de la protection des minorités. D'un

autre côté, il est difficile d'interdire à des entrepreneurs africains, par exemple, de gagner plus que cent fois le revenu de base de leur pays, sachant que ce revenu resterait dérisoire au regard de ce que gagnent et gagneraient encore ses homologues des pays riches.

Pour ce qui concerne l'instauration d'un revenu maximum, est-ce par les pays les plus riches qu'il faudra commencer. Quant à la création d'un revenu minimum dans les pays pauvres, le mieux sera de la coupler avec l'abolition de la dette qui pèse sur eux.

Qui poussera à l'adoption de telles mesures? Ne risquent-elles pas de se révéler utopiques faute de combattants? Tout dépend de leur pertinence symbolique. Si l'opinion publique mondiale se persuade que c'est bien là qu'est le combat premier à mener, il sera alors assez facile de boycotter les entreprises et les Etats dont les dirigeants ne respecteraient pas la nouvelle norme. Les organismes internationaux, les grandes consciences et les petits actionnaires suivront...

Alain Caillé

(article paru dans Libération le 31/12/03)

Vie de l'association

L'Aire profite des circonstances présentes particulièrement favorables pour développer ses contacts auprès de personnalités politiques et de membres influents de la société civile. En particulier ;

- L'Aire renforce son assistance auprès de Christine Boutin et de son équipe pour la préparation de dossiers sur le revenu d'existence et son financement, ainsi que pour l'organisation d'un colloque sur le Dividende Universel qui se tiendra à l'Assemblée nationale le 24 juin.
- Yoland Bresson et Jacques Berthillier participent alternativement aux conférences données en province par Christine Boutin sur le Dividende Universel.
- A l'initiative de l'Aire Christine Boutin et Roland Duchatelet (président du parti Vivant) viennent de se rencontrer afin de se connaître et de coordonner leur action.

- L'Aire a été représentée au Forum social européen par Jacques Berthillier qui a participé aux travaux de l'atelier portant sur le revenu européen garanti. IL est apparu une divergence notable entre le revenu d'existence et le revenu européen garanti, ce dernier, égal au Smic, devant être alloué que l'on travaille ou pas.
- Yoland Bressonn sera présent au mois de juillet à Rome au Forum des états généraux de la société civile européenne, afin que dans leurs propositions les congressistes retiennent le revenu d'existence ou revenu de base comme l'une des pièces maîtresses des mesures à engager à l'échelle européenne, pour la mise en œuvre d'une politique sociale de bien être.

Les prochaines réunions de l'AIRE se tiendront

de 14 h 30 à 17 heures, salle 215, 2^e étage

Maison des Sciences de l'Homme, 54 boulevard Raspail, Paris

mercredi 10 mars 2004

mercredi 14 avril 2004

mercredi 12 mai 2004

mercredi 9 juin 2004

Ces réunions sont ouvertes à tous, venez nombreux.

Cotisations 2004

<input type="radio"/> Cotisation de base ¹	60 €
<input type="radio"/> Cotisation réduite ¹ (chômeurs et étudiants)	15 €
<input type="radio"/> Abonnement lettre de liaison	30 €

1. Donne droit à la lettre de liaison et à une déduction fiscale.